



CEREALES:

Reprise des observations CEREALES pour la campagne 2024-2025 : pensez à enregistrer vos parcelles sur Vigicultures.

COLZA:

Limaces : une pression modérée à importante. Vers la fin du risque.

Altises : présences et morsures en augmentation - surveiller l'évolution des dégâts.

Pucerons verts : observations en progression – à surveiller.

NOTES NATIONALES BIODIVERSITÉ : COLÉOPTÈRES ET PAPILLONS

CEREALES

A destination des observateurs :

- ☞ **Changement de version de l'outil Vigicultures, nous passons à la version 2.0**
- ☞ Le lien pour se connecter : <https://beta.vigicultures.fr>
- ☞ Le lien vers [un guide d'utilisation](#) : seule la partie « Observateurs » vous concerne
- ☞ Si vous avez besoin de matériel spécifique (plaques engluées, pièges à limace) : merci de revenir vers l'équipe filière céréales.

Blé et Orge d'Hiver

DECALAGE DE LA DATE DE SEMIS: une technique alternative!

Il est fortement conseillé de décaler la date de semis autant que possible.

Le décalage de la date de semis est un levier incontournable dans :

- La gestion des graminées (vulpins et ray-grass essentiellement),
- la diminution du risque de jaunisse nanisante de l'orge transmis par le puceron *R. Padi.* ,
- la diminution du risque des maladies et de la verse . Pour rappel, des céréales trop développées avec une biomasse trop importante entraînera un risque élevé sur le printemps !

Vigilance également à bien respecter les créneaux de semis de chaque variété !

OBSERVATIONS ET PIEGEAGES AVANT SEMIS

LIMACES: afin d'évaluer le risque avant semis, les piégeages se réalisent dès l'interculture!

Il est recommandé de mettre en place un suivi par piégeage au moins 3 semaines avant le semis et de poursuivre les observations jusqu'à la fin du stade sensible (3-4 feuilles de la céréales).

Rappel du protocole :

- Disposer la veille 4 pièges humidifiés de 50* 50 cm (=1m²) éloignés d'au moins 5 m les uns des autres, sans appât en dessous, face aluminium du piège visible ;
- Poser le piège la veille et relever le lendemain ;
- Enregistrer le nombre de limaces capturées / m² : limaces grises adultes, jeunes (<=1cm) ; limaces noires adultes, jeunes (<1 cm) ; limaces autres adultes et jeunes (<=1cm) ;
- Avant chaque nouvelle estimation, déplacer les pièges de quelques mètres pour l'observation suivante en les réhumidifiant.

Dans les situations à risque, il est nécessaire de faire baisser les populations par un travail du sol pendant l'interculture (déchaumage et roulage par exemple) avant d'envisager un semis qui serait trop difficile à protéger.

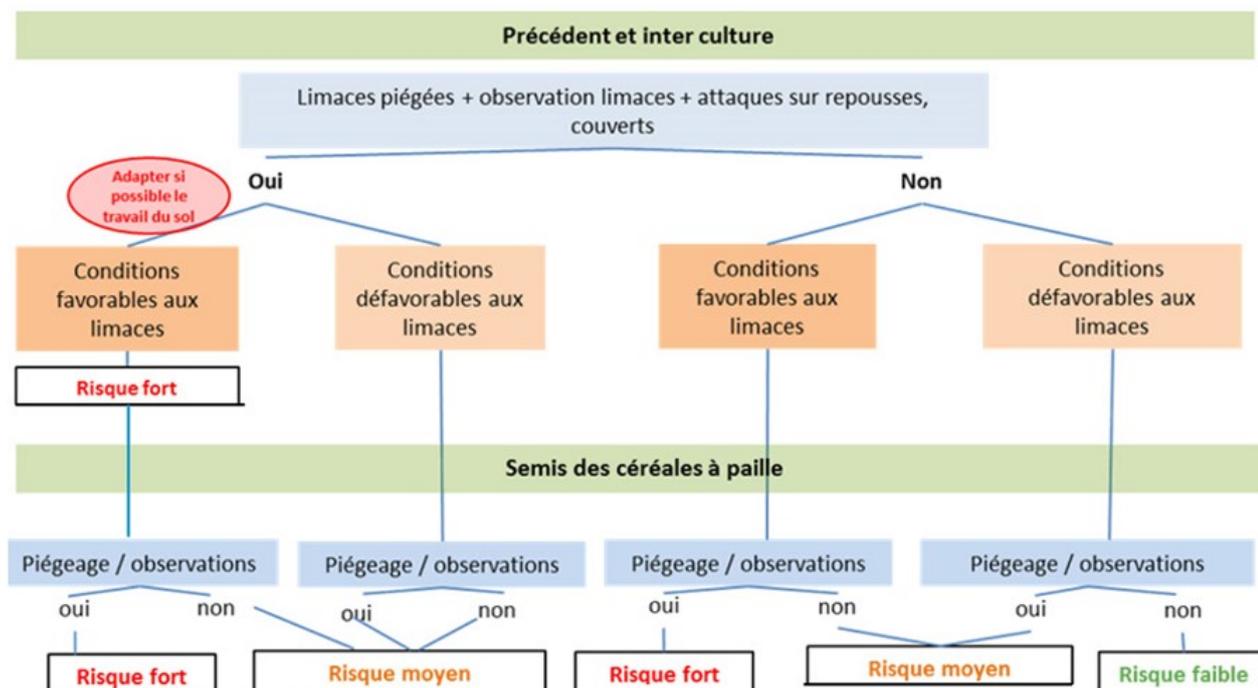
Règles de décision de la protection des céréales à paille contre les limaces (projet CASDAR RESOLIM)

Avant le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées, si des attaques sur repousses sont visibles dans le précédent ou l'interculture et si les conditions climatiques sont favorables à leur activité.

Après le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées et si les conditions climatiques étaient favorables à leur activité avant le semis.



Limaces grises sous piège
M. Lheureux (CA80)



PUCERONS ET CICADELLES:

Le suivi sur plaque engluée avant la levée des céréales permet de détecter très tôt l'arrivée des pucerons et des cicadelles, dont les attaques précoces sur les premiers semis sont potentiellement les plus dommageables.

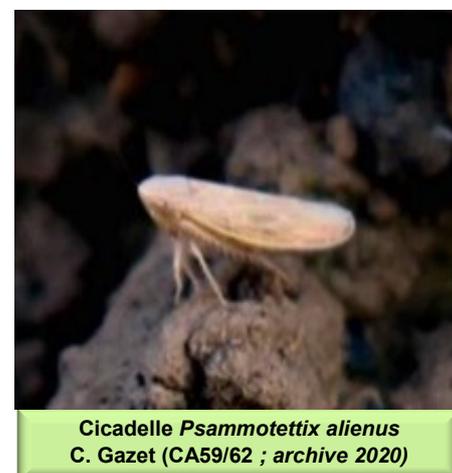
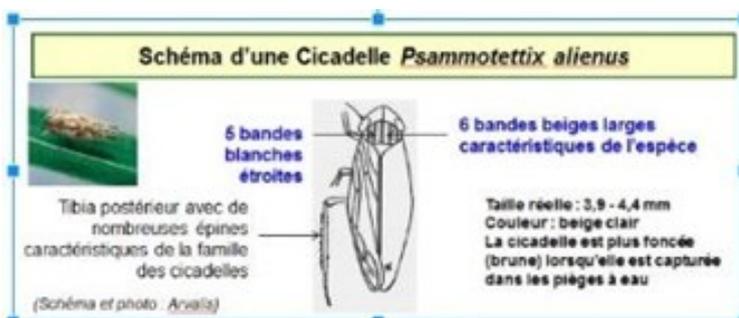
Rappel du protocole :

- Plaque chromatique jaune engluée format A4 ;
- Pose inclinée à plus de 24 ou 36 m du bord de la parcelle ;
- Notation : 1 fois par semaine.

Cicadelles *Psammotettix alienus*

Avec l'impossibilité d'identifier *Psammotettix alienus* sur plante, le seuil indicatif de risque repose sur l'observation sur plaque jaune (format A4) à positionner dès le semis et se situe à 30 captures par semaine.

On distingue l'espèce *Psammotettix alienus* à l'aide d'une petite loupe grâce à la présence de 5 bandes blanches sur le dessus de l'animal au niveau du thorax. La couleur générale n'est pas discriminante, il existe en effet de nombreuses autres espèces de couleur « fauve ».



Cicadelle *Psammotettix alienus*
C. Gazet (CA59/62 ; archive 2020)

Puceron *Rhopalosiphum padi*

Le piégeage avec les plaques engluées est un indicateur d'activité des pucerons, qui permet de dater l'arrivée des premiers vols en parcelles mais le seuil indicatif de risque se définit par observation sur plantes.



Orge d'hiver: Puceron *Rhopalosiphum padi* ailé et aptères
L. Legrand (CA60, archive 2023)



Puceron *Rhopalosiphum padi*
M. Lheureux (CA80, archive 2022)

COLZA

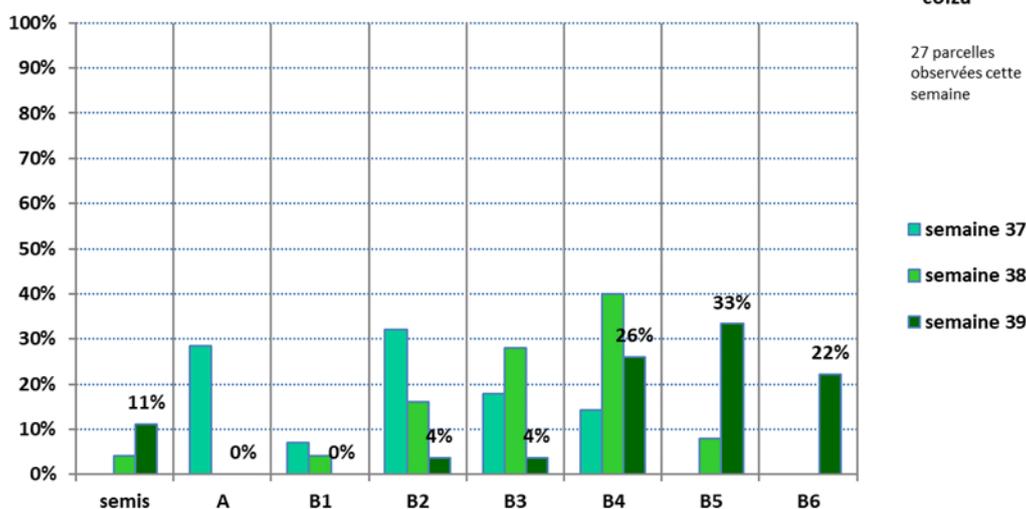
Stades:

27 parcelles sont renseignées cette semaine.

Les stades sont assez étalés et se répartissent en :

- ⇒ 11% au stade semis,
- ⇒ 8% au stade cotylédons – 3 feuilles,
- ⇒ 26% au stade 4 feuilles,
- ⇒ 33% au stade 5 feuilles,
- ⇒ 22% au stade 6 feuilles.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



45% des parcelles sont encore sensibles aux dégâts de limaces.

19% des parcelles sont encore au stade sensible aux altises.

100% des parcelles sont sensibles aux pucerons verts.

LIMACES: une pression modérée à importante. Vers la fin du risque.

Des limaces sont observées dans 1 parcelle du réseau (sous pièges) et 7 parcelles notent des dégâts avec 1 à 10% de surface foliaire détruite.

Ponctuellement, les dégâts ont entraîné des ressemis.

Evaluation du risque: se reporter au BSV précédent.



Dégâts de limaces sur feuille M. Roux-Duparque (CA02)

Période de risque: depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza.

ALTISES ADULTES: présences et morsures en augmentation - surveiller l'évolution des dégâts.

Des grosses altises sont piégées dans 14 parcelles, avec de 1 à 90 individus, et des petites altises piégées dans 5 parcelles avec 1 à 2 individus.

Des morsures d'altises sont observées dans 15 parcelles, avec de 1 à 80% des plantes atteintes et une moyenne de 21%. 14 parcelles présentent des surfaces foliaires détruites sur 1 à 10 %.

Aucune parcelle n'atteint le seuil de risque sur les deux critères.

Les conditions climatiques de la semaine passée ont favorisé le vol des altises. Les conditions climatiques à venir (température et vent) ne devraient pas être favorable au vol. L'évolution est tout de même à surveiller dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade 4 feuilles.

Seuil Altises : 80% des pieds avec morsures ET 25% de surface foliaire détruite*

* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasiment au jour le jour pour bien appréhender le risque



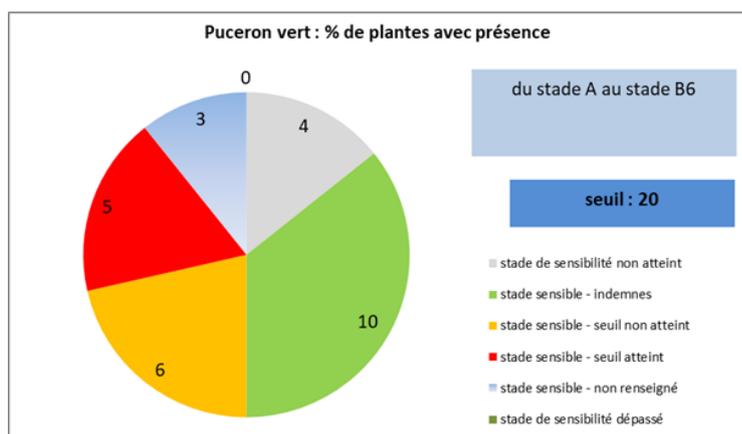
Dégâts d'altises sur feuille M. Roux-Duparque (CA02)

PUCERONS VERTS: observations en progression – à surveiller.

Des pucerons sont observés dans 11 parcelles du réseau avec 2 à 90% de plantes porteuses. 5 parcelles dépassent le seuil indicatif de risque.

Le virus de la jaunisse du navet (TuYV) peut être transmis par les pucerons verts. **En présence de ces pucerons, si la variété de colza est résistante à la jaunisse (TuYV) ou si le colza a dépassé le stade 6 feuilles à l'arrivée des pucerons, le risque de jaunisse est faible.**

Seuil indicatif de risque : 20% des plantes porteuses de pucerons durant les 6 premières semaines de végétation (soit jusqu'au stade 6 feuilles environ)



AUTRES RAVAGEURS :

Des larves de tenthrèdes sont observées sur plante dans 7 parcelles. Des dégâts de surface foliaire sont notés sur 1 à 20% des plantes. Les dégâts de tenthrèdes sont souvent localisés à la parcelle et impressionnant, le suivi de l'avancée des dégâts est important afin d'évaluer le potentiel risque.

Seuil indicatif de risque : présence de larves de tenthrède sur feuilles avec dégâts supérieurs à 25% de la surface foliaire du stade levée au stade 6 feuilles du colza.



Larve de tenthrède F. Coulomies (CA59/62)

NOTES NATIONALES BIODIVERSITE : COLÉOPTÈRES ET PAPILLONS

Ces notes, réalisées par un collège des rédacteurs/coordonateurs varié, associant des membres du Muséum national d'histoire naturelle, des référents experts de la DGAL, des agents des SRAL et des partenaires des réseaux de SBT tels que plusieurs chambres régionales d'agriculture, le CIRAD, l'INRAE ainsi que des professionnels agricoles, visent à accompagner la démarche agro-écologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal. Elle proposent une synthèse de 2 pages sur un volet biodiversité associé à la santé générale des agro-écosystèmes.



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
Animateurs filières et rédacteurs : Cécéline - M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France, Protégéneux : H. George - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Bettarves : O.Ley, Y. Debevernia, F. Courteaux - ITB, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSENE, CERESIA, CER 60, CETA de Nam-Vermendois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Alsace de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Bizet, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Despreux, FREDON Picardie, Groupe Currie, INRA, Institut de Gemmech, IREO de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 60, ITS 69, Journé, KWS, Le Flandré, L.A. Linière, LEGTA FOISE, Lyoche Agro Environnemental Tillyer les Morillaines, Nord Wigoce, NORIAF, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternois, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unsel, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bill, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Derouère, Bertrand Coustenoble, Marc Dolaporta, Frédéric Gerache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratei, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
Coordination et renseignements : Aurélie Abbeut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

